



**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

**Plate-forme – 17 avril 2023**

**Procès-verbal**

**Présent(e)s :**

*Mesdames Geradon, Manteau, Meyfroidt, Minet, Swennen, Thomas, Tusset.*

*Messieurs Bredo, De Beurme, Eliazar, Flagothier, Lecomte, Malotaux, Pirson, Sépulchre, Stas, Villafrate.*

**Excusé(e)s :**

*Mesdames Ganci, Laurent.*

*Messieurs Aubry, Bierlaire, Bihet, Delmal, Jossens, Livolsi, Thirifays, Wanet.*

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022**

Le PV de la réunion de plateforme du 20 septembre 2022 est approuvé.

**BILAN DES JOURNÉES D'ETUDE CONSACRÉES AUX ESPACES DISPONIBLES (NOVEMBRE 2022) ET À L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE (DÉCEMBRE 2022)**

Stijn Bredo (UVCW) fait le point sur la journée d'étude du 8 novembre 2022 consacrée à la valorisation des espaces disponibles, ainsi qu'à la journée d'étude du 13 décembre 2022 consacrée à l'économie collaborative et ses impacts sur le développement local. De manière générale, les deux journées d'études ont été plutôt bien appréciées, avec respectivement 72% et 62% d'agents ayant trouvé la formation intéressante.

A l'avenir, pour ce qui concerne les journées d'études organisées sous format de webinaire, le formulaire d'évaluation final intégrera également des espaces libres afin de permettre aux agents de préciser ce qu'ils ont pensé de la formation, et de suggérer d'autres thématiques.

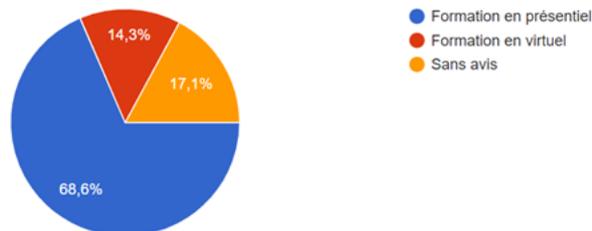
Un agent ADL fait remarquer que le format très « ex cathedra » d'un webinaire n'est pas l'idéal car il ne permet quasiment aucune interaction directe avec l'intervenant principal, à l'exception des questions posées dans le chat, mais qui ne permettent pas un échange oral ou un débat avec le formateur.

En dehors de ce problème de forme, les agents de la plateforme estime que le contenu de la formation sur l'économie collaborative était très intéressant même s'il était très théorique. La formation sur les espaces disponibles et leur valorisation dans une optique de développement local était quant à elle davantage pratique et concrète pour les agents ADL.

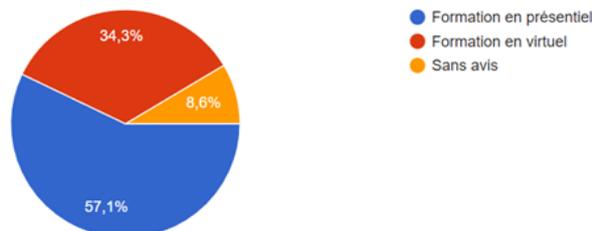
## FORMAT DES PROCHAINES FORMATIONS (RÉSULTATS DU SONDAGE)

Julien Flagothier (UVCW) présente les résultats du sondage lancé début avril sur les formats des journées d'étude et des ateliers de formation.

Quelle est votre préférence d'organisation pour les ateliers de formation (journées en petits groupes) ?



Quelle est votre préférence d'organisation pour les journées d'étude (séances plénières) ?



Les résultats, que ce soit pour les ateliers comme pour les journées d'étude, montrent une préférence assez nette pour les formations en présentiel. Cette préférence est surtout marquée pour les ateliers, ceux-ci s'organisant en petits groupes et demandant davantage d'interactions entre les participants et le formateur. Certains agents ADL présents à la plateforme confirment que les webinaires ne facilitent clairement pas les échanges, et qu'il est important d'avoir des ateliers et des journées d'étude en présentiel.

Toutefois, au vu de la part importante d'agents (34%) souhaitant maintenir des formations en virtuel pour les journées d'étude, la question se pose de savoir s'il ne serait pas opportun d'opérer un mix et d'organiser certaines d'entre-elles en présentiel et d'autres en virtuel. Les agents présents à la plateforme ne s'opposent pas à cette idée mais souhaitent toutefois que soient privilégiées les formations en présentiel, celles-ci permettant -outre les interactions avec les intervenants et formateurs- de favoriser les échanges et la collaboration entre des ADL qui ne se croisent que rarement en dehors de ces événements.

En outre, ces formations étant assez « exceptionnelles » (quelques jours par an), plusieurs agents font remarquer qu'il est facile de s'organiser pour le déplacement, pour autant que les dates de formation sont annoncées suffisamment longtemps à l'avance (au minimum 4 semaines).

Concernant la possibilité d'organiser des formations en « mixte » (présentiel + possibilité de suivre la formation en virtuel), l'UVCW estime que ce format est très peu pratique et assez peu stimulant. De l'expérience de l'UVCW, ce type de formation mène généralement à une réunion à deux niveaux, nécessite une organisation logistique et technique plus complexe, et ne favorise pas la dynamique de groupe. Il est préférable d'organiser une formation intégralement virtuelle ou présentielle plutôt que d'organiser une réunion mixte.

## THÉMATIQUES DE FORMATION 2023

Julien Flagothier (UVCW) présente les résultats du sondage lancé début avril sur les thématiques de formation 2023. Après un travail de compilation, les thématiques pertinentes identifiées sont les suivantes :

### Ateliers de formation :

- **Techniques d'animation et de modération de groupe :** Comprendre la dynamique d'un groupe, animer et modérer les participants, motiver ses équipes, prendre la parole en public, amener les partenaires à adhérer & à collaborer à un projet, apprendre à gérer les conflits.
- **Gestion de projets :** Utiliser des outils informatiques et collaboratifs permettant la gestion et le suivi de multiples projets au quotidien, la mise en place d'un rétroplanning, etc.
- **Gestion du changement :** Apprendre à gérer et à faire accepter le changement dans la stratégie d'une organisation (résilience).
- **Intelligence collective :** Comment favoriser l'intelligence collective pour l'émergence d'idées innovantes, stimuler la créativité, générer des innovations dans un business model, générer une dynamique et mettre en place des projets collaboratifs.
- **Web-design :** Apprendre à maîtriser l'outil « Canva ».

### Journées d'étude :

- **Nouveaux projets :** Rechercher et trouver de nouveaux projets visant à dynamiser le territoire
  - Quelles sont les possibilités de subsides (financement Feder, RW, etc.)
  - Comment répondre à un appel à projet
  - Evaluation de projets
- **Marchés publics :** Comprendre le fonctionnement général des marchés publics, des différents types de marché et des critères qui leur sont propres (montants, paliers), et la manière dont sont préparés les cahiers des charges (rédaction, ≠ critères à aborder, trucs & astuces).
- **Diagnostic anthropologique :** Développer un diagnostic socio-économique de son territoire, centré sur sa population et sur les différentes catégories sociales qui la composent (répartition dans la pyramide des âges, statuts professionnels, niveau de formation, niveau de revenus, etc).
- **Tourisme & Agriculture :** Développer le tourisme sur son territoire au regard de la récente modification du Code wallon du tourisme et de ses impacts, et développer la filière agricole sur son territoire (diversification agricole, nouvelles filières, comment fédérer les agriculteurs autour d'un projet...). (journée en 2 parties)

- **Développement urbanistique et rénovation urbaine** : Connaître les dynamiques à l'œuvre dans le développement urbain, les législations qui encadrent ce développement, les possibilités de diagnostics et les outils disponibles pour suivre l'évolution du développement urbain sur son territoire (logiciels MAP / urbanistique, réalisation de cartes).
- **Développement commercial** : Comment dynamiser l'attractivité commerciale de mon territoire ? Comment diminuer le nombre de cellules vides et pérenniser l'activité commerciale dans les centres-villes et centres de village ?
- **Développement territorial** : « Smart City » & « Smart Territory » en lien avec les entreprises des communes rurales. stratégie et opérationnalisation, outils numériques (ADN, Imio, Wallonie Entreprendre /CRAFT, etc.).
- **Attractivité du territoire** : Renforcer l'attractivité de mon territoire, développer des outils et maîtriser les méthodes de réalisation de diagnostic (les références, les méthodes, l'analyse des résultats, ...) et de définition de l'identité d'un territoire.
- **Business Plan** : Apprendre à lire et analyser son contenu, pouvoir évaluer sa pertinence dans le cadre d'un accompagnement de porteur de projet.
- **Transition environnementale** : Comprendre les conséquences éventuelles que la transition environnement aura sur les réalités du développement local (impact du changement climatique sur le développement économique...), et sur la transition économique et sociale sous-jacente. Comment préparer mon territoire à cette évolution ?
- **Vieillesse de la population** : Quelles vont être les enjeux du vieillissement et de la fragilité au regard des missions de développement local ? Cet enjeu induit une approche transversale : dimensions soins, habitat, mobilité, nutrition, sports, commerces et services de proximité, cohésion sociale et vivre ensemble, etc. - autant d'opportunité de développement économique durable (cf. Fondation d'utilité publique Vestalia notamment).
- **Dynamiques économiques émergentes** : Comprendre les différentes tendances évolutives de l'économie wallonne, anticiper sa diversification sectorielle et son adaptation aux changements.
- **New ways of working (NWOW)** : Tiers-lieu, espaces de co-working
- Développement des îlots d'entreprises
- Comment attirer et orienter les indépendants sur mon territoire (non-accompagnement).

De manière générale, les participants à la plateforme constatent qu'il n'est pas évident de trouver un juste équilibre entre les attentes des nouveaux agents et celles des « anciens » agents. Les premiers sont généralement en attente de formations de base leur permettant d'appréhender toute la diversité des missions confiées aux ADL, alors que les seconds attendent le plus souvent des approfondissements ou des spécialisations sur certaines thématiques et enjeux propres à leur territoire. La difficulté réside également dans le fait que certains agents qui exercent leur métier depuis plusieurs années ont déjà dû suivre plusieurs

fois la même formation (identité territoriale, gestion de projet, accompagnement...). Il s'agit donc d'une difficulté qu'il faut prendre en compte, et l'UVCW fait son possible pour trouver des thématiques de formation qui conviennent au plus grand nombre, sachant qu'il ne sera jamais possible de contenter 100% des agents ADL puisque les territoires et les enjeux auxquels sont confrontés les ADL sont différents et peuvent évoluer au fil du temps.

Ainsi, outre la difficulté de conjuguer les besoins des nouveaux agents avec les attentes des agents plus expérimentés, il est important de prendre également conscience que certaines thématiques sont spécifiques à certaines ADL. Une formation sur le tourisme sera utile à certaines ADL et pas du tout à d'autres, de même qu'une formation sur le développement de la filière agricole ou de la rénovation urbaine. Pour les ADL qui ne se sentiraient pas directement concernées par une thématique de formation, il pourrait être utile de réfléchir aux opportunités et aux possibilités de développement de cette thématique sur leur territoire, même si celle-ci ne s'y prête pas forcément de prime abord. Si ce n'est pas le cas, l'idée est que les ADL non concernées par une thématique de formation particulière seront compensées par une future thématique qui les concernerait davantage et correspondrait davantage à leurs réalités territoriales.

Concernant les thématiques de formation à proprement parler, Isabelle Thomas et Geoffrey Lecomte (SPW) rappellent que les ADL disposent d'un « budget formation » qu'elles peuvent utiliser en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, et que les formations organisées par l'UVCW ont davantage un objectif structurant, indépendamment des spécificités propres aux réalités du territoire ou au fonctionnement de chaque ADL prise individuellement.

Plusieurs agents présents à la plateforme expliquent qu'ils utilisent leur budget formation individuel afin de parfaire leurs compétences sur des thématiques et outils très concrets, en complément des formations dispensées par l'UVCW. Le SPW regrette toutefois que certaines ADL n'utilisent pas leur budget formation et se limitent aux formations « générales » organisées par l'UVCW, sans consacrer ce budget formation aux besoins personnels de leurs agents. Un agent participant à la plateforme estime qu'il serait judicieux de réfléchir à un moyen d'inciter les ADL qui ne le font pas à utiliser leur budget formation pour suivre les formations de base, ce qui permettrait d'évacuer ces thématiques des formations UVCW et donc de se concentrer sur des thématiques urgentes ou d'actualité.

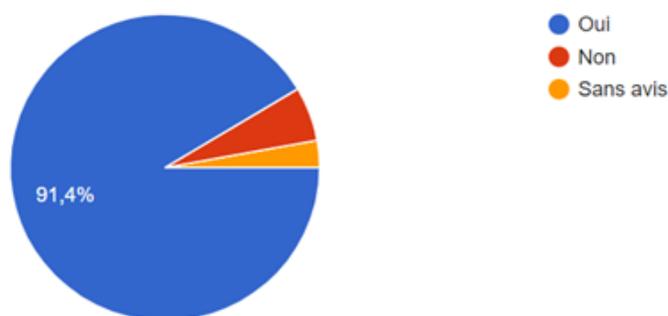
Stijn Bredo (UVCW) rappelle également la possibilité, mise en place depuis la crise sanitaire, de visionner les replays des formations organisées précédemment, ce qui permettrait à tout nouvel agent de se mettre à jour et de récupérer le contenu précédemment dispensé aux agents ADL. Il serait même possible de mettre en place un « portefeuille de replays » qui concentrerait les différentes formations de base à destination des agents récemment arrivés. En outre, Stijn Bredo (UVCW) rappelle que les autres formations dispensées par l'UVCW (NLDR : les formations organisées en dehors de la convention ADL), sont également accessibles aux agents ADL au tarif « membre » avantageux. Enfin, Stijn Bredo rappelle également l'existence des « Kits numériques », accessibles via le site de l'UVCW, qui consistent en des modules de formation de base en ligne et gratuits, et permettent d'obtenir les notions de base sur l'ensemble des thématiques liées aux thématiques locales.

Erwin Pirson (Cabinet de la Ministre Morreale) rappelle par ailleurs que Wallonie Entreprendre (WE) dispense également de nombreuses formations gratuites aux opérateurs économiques tels que les ADL, et qu'il peut être intéressant de suivre l'agenda des formations proposées.

Concernant les thématiques 2023, les sujets prioritaires identifiés sont les suivants :

- **Business plan (une ½ journée d'étude)** : Bien que d'autres dispositifs existent pour accompagner les porteurs de projets à ce niveau, le SPW estime qu'il existe un intérêt important de la part des agents ADL pour suivre une formation sur le sujet, comme l'a démontré le sondage mené début avril parmi les agents ADL. Cette formation serait dispensée lors d'une demi-journée d'étude, avec une approche généraliste. L'objectif n'est pas de former les agents ADL à la rédaction d'un business plan ou de leur permettre de conseiller un porteur de projet sur ce que doit contenir leur business plan, mais plutôt (et surtout) de pouvoir identifier les besoins du porteur de projet en termes d'accompagnement et d'opportunités sur le territoire de l'ADL.

Voyez-vous un intérêt à organiser une formation dédiée à la lecture et à l'analyse du contenu d'un business plan ?



- **Viellissement de la population (une ½ journée d'étude)** : Les agents présents à la plateforme reconnaissent à l'unanimité l'intérêt d'une telle thématique, tout d'abord parce qu'elle est urgente et constitue un défi crucial et inévitable qui se présentera rapidement à notre société, mais également parce qu'elle touche l'ensemble des ADL, quelles que soient les spécificités de leur territoire, et qu'elle constitue un enjeu multi-niveaux : soins, habitat, mobilité, nutrition, sports, commerces et services de proximité, cohésion sociale et vivre ensemble, etc ; autant de besoins mais également d'opportunités de développement économique local.
- **Gestion du changement (2 journées d'ateliers décentralisés)** : Les agents ADL présents à la plateforme reconnaissent l'importance de se former à la gestion du changement. Celle-ci implique l'apprentissage des changements de processus pour son organisation et son fonctionnement, mais également à faire accepter ce changement dans la stratégie d'autres organisations partenaires. L'objectif est de favoriser la résilience et la capacité d'adaptation et de réactivité des ADL et de leurs partenaires (porteurs de projets, relais régionaux, etc). Un agent ADL informe l'UVCW d'une spécialisation d'un professeur de l'ULiège, Jean-Louis Pire, qui dispense notamment une formation sur la gestion du changement.

**Outre ces trois formations identifiées prioritairement pour 2023, les agents ADL identifient également les thématiques qui semblent les plus intéressantes et pourraient être envisagées dès 2024 :**

- **Gestion de projets** : Cette formation se concentrerait sur l'aspect purement « technique » de la gestion de projet, à savoir l'utilisation des logiciels de « project planning » qui permettent d'organiser le phasage et le suivi de

l'accompagnement des porteurs de projets ou de toute autre initiative menée par l'ADL. De nombreux logiciels existent déjà depuis plusieurs années, mais ils sont vieillissants et ne répondent plus aux attentes des agents ADL, alors qu'il existe des outils beaucoup plus modernes qui permettraient d'optimiser le travail des ADL (Monday, Trelo...). Ce type d'outil est évidemment intéressant pour l'agent ADL en place, mais il est également très utile pour un nouvel agent qui souhaite prendre le relai sur les initiatives précédemment entamées par l'ADL, et faciliter ainsi la transition lorsqu'il y a un changement de personnel au sein de l'ADL. Au-delà de cette formation, il serait intéressant de mesurer l'intérêt des ADL pour l'achat d'une licence collective, permettant de minorer le coût d'utilisation d'un outil de project planning. En outre, ce type d'outil informatique faciliterait grandement la rédaction et le suivi des plans stratégiques que les ADL doivent remettre au SPW, améliorant l'efficacité et allégeant la charge de travail pour les uns comme pour les autres.

- **Marchés publics** : A l'instar de ce qui est prévu pour la formation sur les business plan, l'objectif ne serait pas de faire des agents ADL des experts en marchés publics, mais de leur permettre de comprendre le fonctionnement général des marchés publics, des différents types de marché et des critères qui leur sont propres (montants, paliers, procédures...), et la manière dont sont préparés les cahiers des charges (rédaction, ≠ critères à aborder, trucs & astuces). L'intérêt pour les ADL serait de pouvoir attirer l'attention des acteurs économiques locaux sur l'opportunité de répondre à de tels marchés.
- **Résilience des territoires** : Cette thématique regrouperait quatre enjeux identifiés dans le sondage, à savoir : le développement territorial, l'attractivité du territoire, la transition environnementale et les nouvelles dynamiques économiques émergentes. Dans un monde en transition, il est nécessaire d'identifier les risques mais également les opportunités que présente cette nouvelle réalité. Comment rendre mon territoire plus résilient, en termes de préservation de l'emploi, de l'environnement, de la qualité de vie ? Quels sont les changements à prendre en compte ? Comment les anticiper ? Comment y répondre ? Quel rôle l'ADL peut-elle jouer pour mobiliser les acteurs locaux vers un renforcement de la résilience de son territoire ?
  - Stijn Bredo (UVCW) informe la plateforme que l'UVCW a mis en place une formation en lien avec la résilience des territoires (3 journées complètes) qui comprennent : le diagnostic et les actions à entreprendre au niveau de l'habitat, du territoire, des habitants, la question de la participation citoyenne (comment mobiliser les citoyens vers cette résilience, et enfin la gestion de crise. Cette formation est gratuite. Des replays de ces formations seront également disponibles prochainement sur le site de l'UVCW.
- **Intelligence collective** : Dans un monde en transition, la question de l'intelligence collective devient également centrale. La seule matière première dont dispose la Belgique et la plupart des pays européens, c'est la matière grise. Comment valoriser cette ressource pour qu'elle contribue à notre prospérité ? Comment favoriser l'intelligence collective pour l'émergence d'idées innovantes ? Comment stimuler la créativité ? Comment générer des innovations

dans un business model qui fonctionne actuellement mais est en train de s'épuiser ? Comment générer une dynamique réflexive de groupe et mettre en place des projets collaboratifs qui permettent de concrétiser des projets d'innovation et de concentrer la productivité ? Un agent ADL renseigne l'UVCW sur une formatrice potentielle : Evelyne Dodeur.

## **POINTS SPW (ÉQUIPE, SUBVENTIONS RÉGIONALES, RAPPORTS D'ACTIVITÉS)**

Isabelle Thomas (SPW) informe la plateforme du départ d'Aurélien Jonette (SPW) pour le cabinet du Ministre Willy Borsus. Suite à ce départ, l'équipe SPW / ADL se retrouve déforcée en attendant un remplacement. Compte tenu des délais pour les procédures de recrutement, l'équipe ADL du SPW risque de se retrouver dans cette situation pour quelque temps, sachant qu'Isabelle Thomas et Geoffrey Lecomte (SPW) se retrouvent donc à deux pour gérer les rapports d'activités des 48 ADL et les 4 demandes de renouvellement d'agrément. Dans ce contexte, Isabelle Thomas et Geoffrey Lecomte informent qu'ils font ce qu'ils peuvent pour avancer au mieux compte-tenu de la situation de sous-effectif dans leur équipe.

En ce qui concerne le versement des subventions régionales, le SPW a bien conscience que la situation est compliquée pour certaines ADL, mais que tout devrait être finalisé assez rapidement car ces dernières doivent être validées au niveau de l'exécutif. L'avis du ministre du budget devrait arriver fin avril, et le versement de la première tranche devrait donc avoir lieu en mai. L'objectif est que tout soit payé dans le courant du mois de mai pour toutes les ADL. En outre, le SPW souhaite avancer sur les soldes 2022, mais le problème est que les comptes annuels des ASBL ne sont pas approuvés avant mai / juin, ce qui reporte la liquidation des subventions. Le SPW essaye de faire pour un mieux et essaye de faire ce qu'ils peuvent pour que les versements soient réalisés le plus vite possible.

Enfin, pour ce qui est des rapports d'activités, le SPW informe la plateforme que certains rapports d'activités ne correspondent pas à toutes les exigences. Le SPW rappelle que l'objectif d'un rapport d'activité est de faire le point sur les actions qui ont été menées sur l'année en cours. Par exemple, si l'on prend le rapport d'activités 2022 de certaines ADL, celui-ci fait référence à des actions qui ont été initiées en 2021, ou bien à des initiatives prévues en 2023. Même si les unes et les autres sont tout à fait opportunes par rapport aux missions assignées à l'ADL, elles n'ont rien à faire dans le rapport d'activité 2022 si elles n'ont pas été concrétisées dans cette année. Le SPW rappelle en outre que les plans stratégiques n'ont pas vocation à établir un inventaire complet de tout ce qui va être fait dans les moindres détails mais de définir les axes principaux engagés par l'ADL.

Plusieurs agents ADL de la plateforme font remarquer que certaines actions mises en place dans le cadre du covid n'ont pas pu figurer dans le plan stratégique car elles n'étaient pas reconnues comme missions ADL dans le décret et que, vu leur caractère imprévisible, elles ne pouvaient pas être intégrées à leur plan stratégique. Par ailleurs, certains agents ADL rappellent qu'ils doivent également « rendre des comptes » à leur(s) commune(s), et non uniquement au SPW. Lorsque certains projets sont demandés par la (les) commune(s), elles sont bien obligées de s'y conformer.

Plusieurs agents ADL signalent également le souci d'actions à court terme qui ne peuvent plus être menées lorsque le plan stratégique n'est pas validé à temps. Un agent ADL fait remarquer que des projets sont parfois bouclés plus vite en fonction des opportunités qui se présentent. Le SPW estime que cela fait partie de la réalité des ADL et qu'il est alors normal d'adapter le plan stratégique a posteriori.

Un agent ADL souhaiterait qu'il y ait davantage d'espaces dans le rapport d'activité pour justifier / expliquer lorsque des projets n'ont pas été menés à terme. Dans cette optique, le SPW rappelle qu'il souhaite surtout obtenir une vue des résultats qui ont été obtenus par l'ADL sur l'année concernée, et non ce qui était prévu l'année passée ou est prévu l'année prochaine, même si l'exercice n'est pas évident puisque la plupart des projets ne s'étalent pas forcément sur une année civile ou qu'il peut également y avoir des « projets d'opportunité » qui mènent à revoir le plan stratégique en cours de route.

Le SPW souhaite en tout cas rappeler que le rapport d'activités n'a pas vocation à reprendre 100% du travail qui a été mené par l'ADL dans l'année donnée, sinon cela donnerait lieu à des rapports d'activités kilométriques. L'objectif du rapport d'activités est de relayer l'état d'avancement des projets structurants et stratégiques de l'ADL. En ce qui concerne toutes les autres initiatives et actions menées par l'ADL, ce sont les visites de terrain du SPW qui leur permettent d'en prendre connaissance, et cela suffit amplement à l'appréciation du travail mené par l'ADL. Le SPW rappelle qu'il est logique que certains projets prévus à long terme ne verront jamais le jour, non par la faute de l'ADL mais par l'évolution de la conjoncture. Le SPW rappelle que les ADL, dans leur mission de développement local, sont tenues à une obligation de moyens (tout mettre en œuvre « pour ») et non à une obligation de résultats. Si seulement 60 ou 70% des objectifs énumérés dans le plan stratégique d'une ADL sont obtenus, ce n'est pas un problème tant que les objectifs non atteints sont la conséquence de la conjoncture ou sont indépendants des moyens déployés par l'ADL. Ce constat est d'ailleurs renforcé par la réalité que nous connaissons depuis plusieurs années avec les crises successives. Le diagnostic sur lequel était basé le plan stratégique des ADL a changé en cours de route en raison d'un contexte totalement extérieur (covid, inflation, crise énergétique). Le SPW tient à rappeler que le contexte macro-économique sera toujours pris en compte et accepté dans le cadre de non-réalisation des objectifs initialement prévus dans le plan stratégique d'une ADL.

## DIVERS

- **INTER-ADL**

- **Namur-Luxembourg** : Maxime Malotaux (ADL Tintigny-Habay) informe que les dernières inter-ADL ont été organisées à Florenville, à Vielsalm, à Anhée et à Tenneville. La prochaine inter-ADL sera organisée à Dinant le 30 juin puis à Saint-Hubert le 20 septembre. La présidence de l'inter-ADL sera confiée à Hélène Meyfroidt (ADL de Dinant).
- **Liège-Brabant wallon** : Après deux années compliquées liées au covid, les inter-ADL ont repris pour Liège-BW, même si de nombreuses ADL ont maintenu des contacts bilatéraux et ont amélioré leur

coopération entre-temps. Une inter-ADL a été organisée à Visé. La prochaine est prévue le 28 avril à Comblain-au-pont, et la suivante devrait s'organiser pour octobre. Les ADL de Liège-BW profitent des inter-ADL pour aborder certaines thématiques qui ne peuvent pas être abordées, notamment le rapport d'évaluation de l'IWEPS qui n'a jamais fait l'objet d'une formation/réunion/débat entre les ADL. L'inter-ADL Liège-BW regrette que ce rapport n'ait pas été exploité davantage. Le SPW et l'UVCW rappellent que les principales conclusions de ce rapport ont été rapidement mises en œuvre (simplification des procédures et rapports administratifs, chantier axé sur la communication des ADL, nouveau logo, accompagnement rapproché du SPW, révisions des plans stratégiques, formations calquées sur les besoins des agents ADL...), même s'il reste de nombreux chantiers à mettre en œuvre.

Le débat déborde sur la question de l'amélioration du dispositif ADL. Erwin Pirson (Cabinet de la Ministre Morreale) signale qu'actuellement, il n'y a pas de plan pour réviser le décret sous cette législature, même si de nombreuses initiatives ont déjà été entreprises (plan communication, nouveau logo, élargissement des territoires ADL...). Une révision décrétole devient difficile au vu des délais qui nous séparent des prochaines élections, mais un toilettage juridique du décret est encore envisageable. La fin du moratoire sur l'agrément de nouvelles ADL est discutée, mais celle-ci ne fera pas l'objet de décision avant la prochaine législature. Julien Flagothier (UVCW) informe que, à l'instar de ses précédents mémorandums, l'UVCW demande la fin du moratoire sur l'agrément de nouvelles ADL, et se positionne en faveur d'une clarification des missions qui doivent être menées par les ADL.

- **Hainaut** : Xavière Minet (ADL de Colfontaine) informe la plateforme que la dernière inter-ADL du Hainaut s'est tenue le 17 novembre 2022 à Thuin, et que la prochaine inter-ADL est prévue pour la mi-juin à Bernissart. A l'occasion de ces inter-ADL, les ADL du Hainaut essayent de mettre en place le suivi de projets qui pourraient conduire à des projets collectifs (inter-adl au sens propre). Au vu de leurs réalités territoriales, il est prévu que les agents de l'ADL de Sambreville rejoignent l'inter-ADL du Hainaut, plus proche de leur territoire. Un agent ADL présent à la plateforme regrette ce choix, considérant que la commune de Sambreville est totalement comparable au territoire de la commune d'Aubange, intégrée aux réflexions de l'inter-ADL Namur-Luxembourg.

- **RWDR**

Nicolas de Beurme (ADL d'Anhée) fait le point sur les dernières réunions du réseau wallon de développement rural. La dernière réunion de la commission permanente du RWDR a rassemblé tous les acteurs de la ruralité en Wallonie. Le RWDR a fait le point sur l'ensemble de ses apparitions médiatiques sur l'année écoulée (presse, vidéos, carnets, flyers, etc). Le RWDR mène un travail de centralisation de leurs actions et

arrivent à capitaliser sur leur bilan. Cette stratégie pourrait être utilisée par les ADL également. Il a également été question de développement de plan stratégique pour la ruralité, ainsi que des bibliothèques d'images en libre-service consacrées aux produits locaux, à la promotion de la ruralité etc.

La prochaine programmation prévoit un groupe de travail sur les communautés d'énergie (regroupements citoyens et autres sur la production d'énergie), la transmission d'entreprise agricole, et la « smart rurality ». Ces grands projets seront relancés l'année prochaine. Tout le programme de la PAC est également consultable ainsi que toutes les aides à dispositions pour les partenaires touristiques, agricoles, etc. Mais il y a beaucoup d'infos à digérer car la PAC propose de nombreuses aides.

- **AVENIR DU DISPOSITIF ADL**

Maxime Malotaux (ADL Tintigny-Habay) souhaiterait qu'une révision décrétole du dispositif ADL soit réalisée dès que possible. Cette révision décrétole pourrait prévoir que soit augmentée la part minimale engagée par la commune (actuellement 30% du financement de l'ADL). Cette augmentation permettrait de résoudre les problèmes de trésorerie mais également de moratoire parmi les communes qui se retrouveraient davantage responsabilisées face à leurs ambitions de développement local.

Comme évoqué précédemment, Julien Flagothier (UVCW) rappelle que l'UVCW se positionne en faveur de la fin du moratoire sur l'agrément de nouvelles ADL, mais ne préconise pas un report de charges sur les communes.

Erwin Pirson (Cabinet Morreale) souligne qu'une levée de moratoire ne se ferait pas au détriment des ADL actuellement existantes et n'impacterait donc pas le financement de celles-ci. L'enjeu pour le Gouvernement wallon sera de prévoir un budget complémentaire suffisant pour l'agrément des nouvelles ADL. Certains agents ADL présents à la plateforme craignent toutefois qu'une levée du moratoire pourrait modifier le paysage actuel des ADL et engendrer des changements dans leur dynamique. Le SPW rassure en rappelant que leur objectif est, quoi qu'il advienne du dispositif ADL, de garder un contact de proximité avec l'ensemble des ADL.

- **TOUR DES ACTUS**

Erwin Pirson (Cabinet Morreale) informe la plateforme ADL sur le projet « Food Wallonia », dont le budget de 46 mios a pour objectif de favoriser la relocalisation alimentaire. Un appel à projet a été lancé sur l'ensemble du territoire wallon. Les ADL peuvent jouer un rôle important de relai d'information sur leurs territoires. D'autres appels à projet sont actuellement en cours au niveau du GW, comme le projet « One Stop Shop » ou encore l'appel à projet sur les bourses collaboratives (seconde édition). Un appel à projet visant à soutenir l'emploi local dans les territoires « Zéro chômeur » sera également annoncé prochainement.

- **AGENDA**

La prochaine plateforme ADL sera fixée par doodle.